

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE - La crête des Alpilles

Saint-Rémy-de-Provence



Face au vallon de Valrugues (©Rémi Sérange - PNR Alpilles)

Prenez-en plein la vue lors de ce circuit à sensations qui vous amènera à découvrir les Alpilles sous toutes leurs facettes !

« Une randonnée vraiment sympa, qui nous offre des points de vue magnifiques et variés sur l'intérieur des Alpilles, ainsi que sur les plaines d'Avignon et de la Crau. J'ai beaucoup aimé certains passages d'une beauté surprenante, comme les voûtes de chênes verts, une pente douce entre des parois rocheuses et bien sûr la crête des Alpilles. Dans tous les cas, sensations fortes garanties ! ». Clément Surun, stagiaire au Parc naturel régional des Alpilles.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 6 h

Longueur : 16.5 km

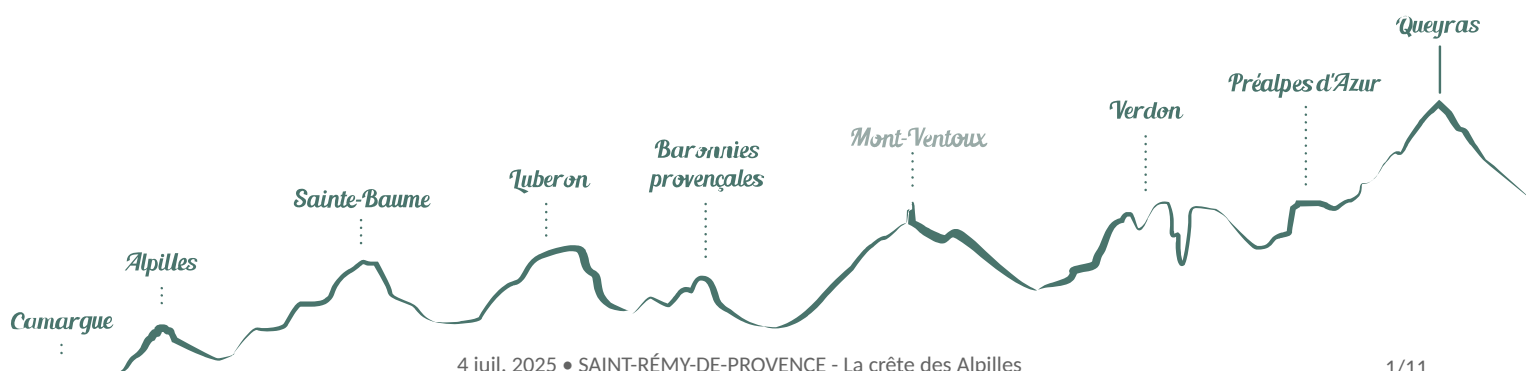
Dénivelé positif : 453 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire, Point de vue, Sommet

Accessibilité : Rando avec âne



Itinéraire

Départ : Parking des Antiques, Saint-Rémy-de-Provence

Arrivée : Parking des Antiques, Saint-Rémy-de-Provence

Balisage :  GR®  PR

Depuis le parking des Antiques, longer la D5 en direction de Saint-Rémy-de-Provence, et tourner à droite pour rejoindre le Cloître Saint-Paul de Mausole, au bout de l'allée bordée de platanes.

1- Face au Cloître, suivre la route sur la droite afin de le contourner. Au niveau du panneau Relais Information Service du Parc naturel régional des Alpilles, emprunter le chemin des Carrières sur la droite. Suivre le sentier balisé PR (en jaune) qui traverse vallon et forêt.

2- Au carrefour avec la petite route goudronnée, suivre celle-ci à gauche. Continuer sur la route jusqu'à la tour de télécommunication du plateau de la Caume. Au niveau de la tour, partir à gauche en direction du GR® 6. Après le panneau du "Biotope", suivre à droite la ligne de crête par une série de pas rocheux.

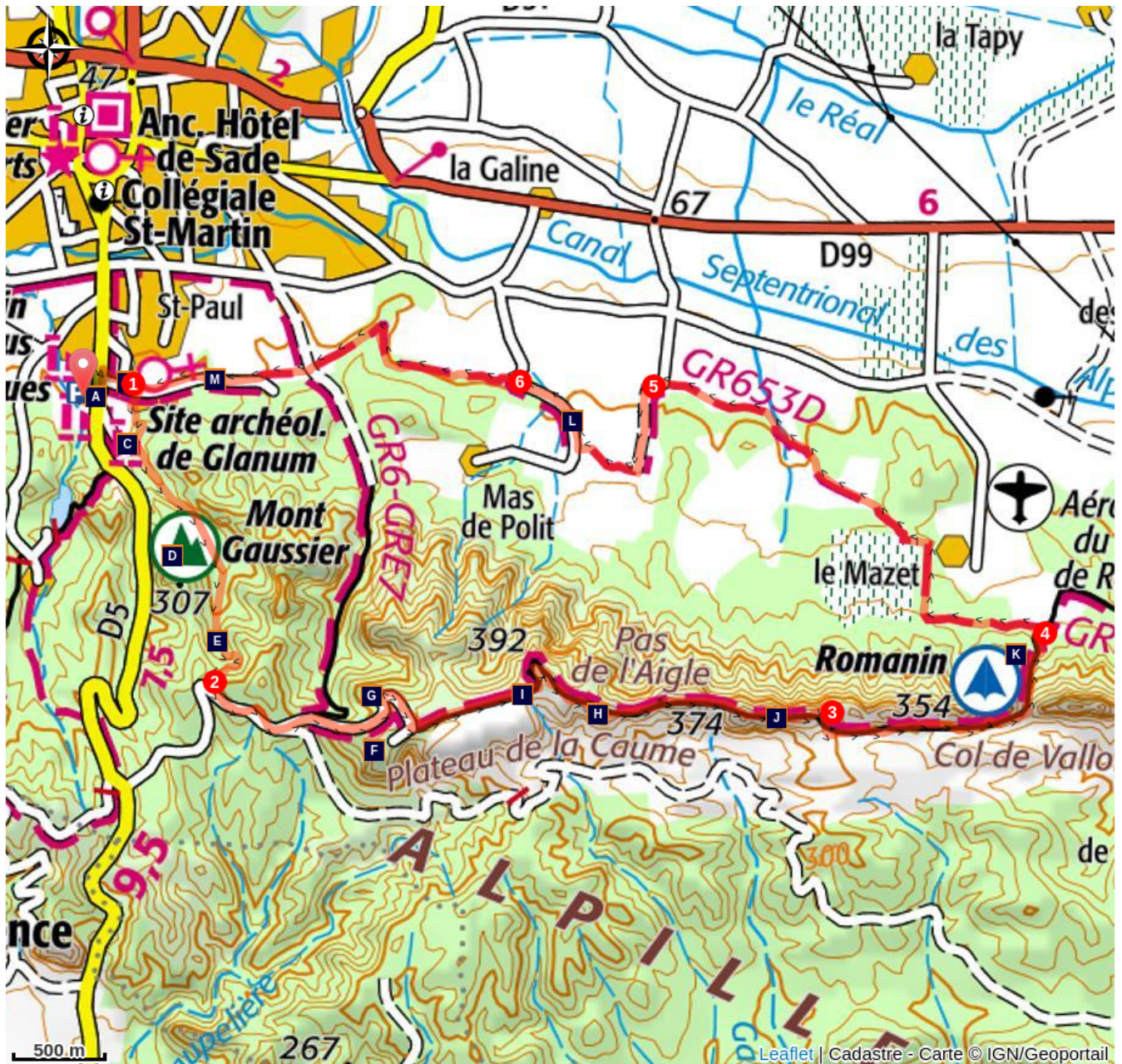
3- Après 2 km, basculer sur la droite en suivant le GR® 6 et rejoindre le pied des crêtes. Continuer entre passages rocheux et sous-bois jusqu'au col de la Vallongue et son défilé rocheux. Le descendre à gauche jusqu'à un chemin roulant proche de l'aérodrome (certains passages nécessitent les mains).

4- Emprunter le chemin à gauche. À partir de ce point, le circuit sera doublement balisé PR (jaune) et GR® (rouge/blanc) jusqu'à l'arrivée. Continuer sur 3 km, en restant attentif au marquage, jusqu'à une jonction de chemins balisés et une propriété bordée de murs.

5- Tourner à gauche et parcourir 500 m. Emprunter à droite une piste, puis une petite route goudronnée. Au virage en épingle, bifurquer sur le chemin à gauche bordé de propriétés.

6- À la fourche, rester sur la droite, plus loin passer une barrière, puis continuer jusqu'à un cabanon en pierre. Après le cabanon, virer à gauche. Couper le chemin où passe le GR® 6, remonter entre deux barrières en bois et continuer à droite sur le chemin qui rejoint le point de départ.

Sur votre chemin...



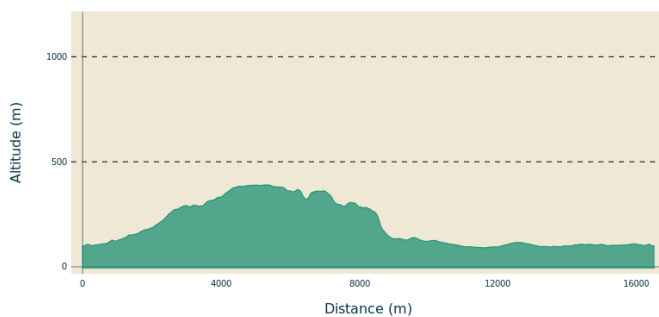
- | | |
|--|---|
|  Les Antiques (A) |  Cloître Saint-Paul de Mausole (B) |
|  Site de Glanum (C) |  Mont Gaussier (D) |
|  Un sentier pour découvrir la flore (E) |  Plateau de la Caume (F) |
|  Vue sur le vallon de Valrugues (G) |  Protéger la biodiversité (H) |
|  Mérinos d'Arles (I) |  Crêtes des Alpilles (J) |
|  Château de Romanin (K) |  Le Pas de l'Aigle (L) |
|  Via Domitia (M) | |

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

- Au point 2 : prudence sur la ligne de crête après le panneau "Biotope", certains passages rocheux peuvent être glissants, surtout par temps humide.
- Au point 3 : lors de la descente vers le col de la Vallongue, vigilance sur les passages nécessitant l'appui des mains.
- Au point 5 : dans le virage en épingle, rester attentif aux véhicules sur la petite route goudronnée.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 91 m
Altitude max 390 m

Transports

Balade accessible par les transports en commun ZOU !

Ligne 707 été (active du 5 juin au 31 août), arrêt "Site de Glanum" - informations et horaires [en ligne](#)

Accès routier

À 800 m au sud de Saint-Rémy-de-Provence, suivre la D5 en direction de Maussane-les-Alpilles. Le départ se trouve sur la droite, avant l'entrée du site de Glanum.

Parking conseillé

Parking des Antiques, Saint-Rémy-de-Provence

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Alpilles



2, boulevard Marceau, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

contact@parc-alpilles.fr

Tel : +33 (0)4 90 90 44 00

<http://www.parc-alpilles.fr/>

OTI Alpilles-en-Provence

Place Jean Jaurès, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

saintremy@alpillesenprovence.com

Tel : +33 (0)4 90 92 05 22

<http://www.alpillesenprovence.com>

Sur votre chemin...



Les Antiques (A)

Le Mausolée des Jules et l'Arc de Triomphe sont deux monuments appelés "Les Antiques". Ils marquaient l'entrée de la ville de Glanum. Le Mausolée funéraire date des années 30-20 av. J-C. Il est célèbre pour sa structure particulière et unique dans l'architecture romaine. Datant des années 20 ap. J-C, l'arc a perdu le fronton qui surmontait la voûte. Il est orné de beaux reliefs illustrant la conquête des Gaules par César et de fruits et feuillages, symboles de l'abondance, sculptés sous la voute.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



Cloître Saint-Paul de Mausole (B)

Le Cloître Saint-Paul de Mausole est un ancien monastère du XIe-XIIe s. Cet édifice bâti dans un pur style Roman a perdu sa vocation première pour devenir un centre culturel et touristique avec comme sujet principal Van Gogh, qui y fût interné. L'artiste hollandais a en effet séjourné ici entre mai 1889 et mai 1890. Vous trouverez entre ces murs un musée évoquant son séjour dans les Alpilles, mais aussi une reproduction de quelques 20 tableaux de sa composition.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Site de Glanum (C)

Le site archéologique de Glanum est un des lieux phares de la commune de Saint-Rémy-de-Provence, résultat de plus d'un siècle de fouilles. Ce site datant du VIe s. av. J.-C. fut d'abord gaulois, avant de subir les influences grecques et romaines au fil des siècles. Devenu un pôle commercial et religieux dans les Alpilles, il a été détruit au IIIe s. ap. J.-C. lors des invasions barbares.

Crédit photo : ©JCF-WeGo Productions



Mont Gaussier (D)

Le mont Gaussier est un sommet des Alpilles culminant à 306m d'altitude. Ce mont de calcaire a été un lieu de vie, dont les traces les plus anciennes remontent à la protohistoire. Cette occupation s'est prolongée jusqu'au Moyen-Age. Des recherches archéologiques ont décelé des traces évoquant des fondations d'enceintes et d'habitations.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Un sentier pour découvrir la flore (E)

La première partie du sentier est parsemée de petites bornes en pierre. Chacune d'entre elles représente un petit dessin d'un rameau, de la forme de ses feuilles, et de son nom en français et en latin. Elles jalonnent un parcours botanique mis en place par l'association de randonneurs La Draille, avec l'Office du Tourisme Intercommunal de Saint-Rémy-de-Provence. Il permet aux visiteurs de tout âge de reconnaître la flore qui nous entoure.

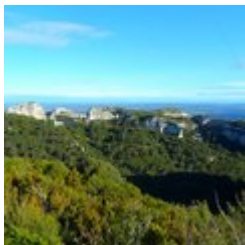
Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Plateau de la Caume (F)

Culminant à 378 m d'altitude, le plateau de la Caume est une entité calcaire et un point de passage du GR® 6. Ce lieu accueille une biodiversité riche, avec de nombreux rapaces, passereaux, papillons et espèces végétales typiques des pelouses sèches, ainsi que le Chouca des tours.

Crédit photo : ©PNR Alpilles



Vue sur le vallon de Valrugues (G)

Ici, vous pourrez apercevoir le Rocher des Deux Trous à l'ouest du vallon. Ce phénomène géomorphologique est le résultat de l'érosion éolienne, qui a creusé deux trous dans la roche calcaire. A l'est, vous observerez des falaises abruptes, véritables murs naturels.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Protéger la biodiversité (H)

Un Arrêté préfectoral de protection de biotope est une aire géographique délimitée qui préserve les conditions idéales pour le développement de certaines espèces végétales et animales. Ces biotopes sont des zones naturelles qui constituent des milieux de vie à l'équilibre particulièrement fragile. Sur le plateau de la Caume, cet arrêté concerne avant tout les rapaces et les passereaux. D'autres périmètres de protection, comme les Réserves naturelles, existent pour protéger cette biodiversité riche.

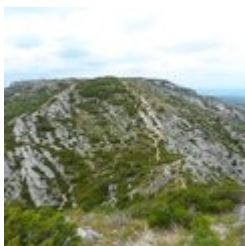
Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Mérinos d'Arles (I)

Le mérinos d'Arles, race issue du croisement entre la Mérinos d'Espagne et la race du pays d'Arles, est l'emblème de la grande transhumance. Son instinct grégaire et sa capacité d'adaptation aux différents milieux ont favorisé la présence de ce mouton dans toute la région. Réputé pour la qualité de sa viande et de sa laine, il participe à l'entretien des sites naturels et des paysages depuis le delta de la Camargue, la steppe de Crau ou le massif des Alpilles jusqu'aux sommets et lacs alpins.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Crêtes des Alpilles (J)

Le massif des Alpilles a constamment évolué pendant plus de 135 millions d'années, pour devenir celui qu'il est aujourd'hui. Ces crêtes calcaires, longées par le GR® 6, datent du Crétacé et sont apparues il y a environ 70 millions d'années avant J.-C. Elles dominent la Petite Crau. De là, vous pourrez voir le massif de la Montagnette, au nord-est, et encore plus loin, le mont Ventoux, qui culmine à 1912m d'altitude. Au sud, se dégage une vue large sur le massif des Alpilles.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Château de Romanin (K)

Le château de Romanin se trouve au pied des crêtes. Cette place fortifiée désormais en ruine avait pour fonction de protéger la face nord des Alpilles. Le château était tenu par des seigneurs qui se trouvaient eux-mêmes sous la gouvernance des Comtes de Provence. Le premier fortin de ce domaine date de Claudius Pastumus Dardanus, dernier préfet romain des Gaules. Les ruines que l'on voit aujourd'hui datent, quant à elles, d'un incendie ayant eu lieu en 1851.

Crédit photo : ©Jason Gaydier - PNR Alpilles



Le Pas de l'Aigle (L)

Le Pas de l'Aigle est une falaise de la façade nord des Alpilles, qui fait partie de la commune de Saint-Rémy-de-Provence. Contrefort du plateau de la Caume, il forme une véritable frontière naturelle imposante et abrupte, haute de 392 mètres.

Crédit photo : ©Rémi Sérage - PNR Alpilles



Via Domitia (M)

La Via Domitia est la plus ancienne route de France, construite dès 120 av. J-C, à partir d'anciens itinéraires gaulois. Au-delà de la frontière espagnole, cette voie porte le nom de Via Augusta. Route interprovinciale, construite et entretenue aux frais de l'Etat romain, la Via Domitia fut un axe très fréquenté par les armées, les fonctionnaires, les commerçants, les voyageurs, les pèlerins pendant tout l'Empire et le demeura encore au Moyen Age.

Crédit photo : ©Rémi Sérange - PNR Alpilles



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

